



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 02 février 2021 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/31133-20	Monsieur et Madame ZELER - de GRAND RY	Rue du Pinson 24 rehausser le 1er étage de l'habitation unifamiliale et transformer le toit à 1 versant en toit à 2 versants avec 1 chien-assis	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
2.	09:20	PU/31055-20	Monsieur VANDERSTICHELE N	Avenue Alfred Solvay 8 Mise en conformité du chien-assis en façade arrière	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)
3.	09:40	PU/31102-20	Monsieur VERSTRAETEN	Avenue des Lucioles 15 construire une lucarne	X	application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
4.	10:00	PU/31049-20	Monsieur et Madame VERCAUTEREN- HEMELEERS	Rue Louis Ernotte 56 régulariser la présence d'annexes, la réalisation de transformations intérieures, la modification de la façade avant et de l'aménagement de la zone de recul, et la présence de 3 abris de jardin	X	application de l'art. 207 §1.14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

5.	10:20	PU/31040-20	Monsieur et Madame Olga de MEESTER de BETZENBROECK	Drève des Rhododendrons 20 construire une piscine	X	Art. 149 al.2 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000 Art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000 application de la prescription particulière 16.al2 du PRAS (actes et travaux dans la zone non aedificandi entre 60 et 30 mètres)
6.	10:40	PU/31091-20	Monsieur et Madame MOULART Anne	Avenue de Visé 52 régulariser l'extension et la rénovation d'une maison unifamiliale	-	application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire) application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
7.	11:00	PU/30775-19	Monsieur BREDA	Rue des Pierres Rouges 15 construire une annexe à l'arrière du rez-de- jardin, aménager l'appartement en triplex et réaliser une terrasse sur une partie de la toiture plate	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)